

# LECMA

## Bilan

ACTIF	31/10/2015			31/10/2014
	Brut	Amort	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	€ 55 206	30 442	24 764	€ 1 585
Immobilisations corporelles	1 515 078	8 662	1 506 417	10 193
Immobilisations financières	17 940		17 940	17 940
Total actif immobilisé	<u>1 588 225</u>	<u>39 104</u>	<u>1 549 121</u>	<u>29 717</u>
Actif circulant				
Autres créances	12 295		12 295	118 596
Disponibilités	1 468 974	2 530	1 466 445	1 082 667
Charges constatées d'avance	3 690		3 690	1 841
Total Actif circulant	<u>1 484 960</u>	<u>2 530</u>	<u>1 482 430</u>	<u>1 203 104</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>€ 3 073 184</b>	<b>41 633</b>	<b>3 031 551</b>	<b>€ 1 232 821</b>
<b>Legs en cours</b>			<b>610 397</b>	<b>2 414 763</b>
<b>PASSIF</b>				
Fonds associatifs			<b>31/10/2015</b>	<b>31/10/2014</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise			€ 1 500 000	€
Report à nouveau			200 231	115 628
Résultat			(11 021)	84 603
Total fonds associatifs			<u>1 689 210</u>	<u>200 231</u>
Provisions pour risques et charges				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés			146 218	98 423
Autres dettes			1 196 123	934 167
Total dettes d'exploitation			<u>1 342 341</u>	<u>1 032 591</u>
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>€ 3 031 551</b>	<b>€ 1 232 821</b>

Le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe forment un tout indissociable

# LECMA

## Compte de Résultats

	31/10/2015	31/10/2014
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Dons et libéralités reçus	1 995 732	2 104 399
Autres produits	117 166	50 649
Reprise de prov pour risques et charges		30 000
Transfert de charges	713	3 465
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>2 113 612</b>	<b>2 188 513</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation de stocks de fournitures		
Autres achats non stockés	4 276	3 673
Services extérieurs	161 244	156 415
Autres services extérieurs	950 210	1 107 568
Impôts, taxes et versements assimilés	7 641	8 802
Salaires et traitements	183 853	155 018
Charges sociales	78 850	66 570
Subventions accordées à la recherche	727 734	571 250
Dotations aux amortissements	10 607	3 224
Autres charges	421	353
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 124 837</b>	<b>2 072 873</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(11 225)</b>	<b>115 640</b>
Produits financiers	10 576	9 375
Charges financières	2 531	866
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 045</b>	<b>8 509</b>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Impôts sur les sociétés	7 841	39 546
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 124 188</b>	<b>2 197 888</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 135 209</b>	<b>2 113 285</b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>(11 021)</b>	<b>84 603</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Prestations en nature		7 861
Bénévolat scientifique (Recherche)	99 308	78 403
Bénévolat autre	557	4 422
	<b>99 865</b>	<b>90 686</b>
<b>Charges</b>		
Mise à disposition gratuite de biens et services		7 861
Bénévolat scientifique (Recherche)	99 308	78 403
Bénévole autre	557	4 422
	<b>99 865</b>	<b>90 686</b>

Le Bilan, le Compte de Résultat et l'annexe forment un tout indissociable

**LECMA**

**LIGUE EUROPEENNE CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER**

## **ANNEXE DES COMPTES**

**Exercice social :** du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015  
**Exercice précédent :** du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014

**Total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat :** €. **3 031 551**  
**Résultat net comptable :** (Perte) €. **(11 021)**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 01/04/2016.

### **NOTE 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Lecma a reçu un legs important, dont les formalités se sont dénouées au cours de l'exercice 2015.

Une partie de ce legs est représenté par un appartement d'une valeur estimée à €. 1 500 000.

Le conseil d'administration a décidé de conserver cet appartement afin, d'une part, de pouvoir en retirer des revenus pérennes, et, d'autre part, constituer le fonds de dotation dans le cadre de la constitution de la Fondation actuellement en cours.

Ainsi, en contrepartie de l'enregistrement à l'actif, ce bien est venu générer une augmentation des fonds associatifs d'un montant équivalent.

### **NOTE 2 : RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION**

LECMA est une association à but non lucratif.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement n° 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable, adapté aux organismes non lucratifs et en application du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015

Les conventions ci-après ont été appliquées conformément aux règles de base suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Continuité de l'exploitation sous réserve des précisions suivantes

**Créatis MTA Conseil**

Expertise comptable - Conseil aux entreprises

67, rue Voltaire 92300 Levallois-Perret (France) - Tél 33(0)1 41 27 94 14 Fax 33(0)1 47 37 44 98 - contact@mtaconseil.com

D'une manière générale, c'est le principe des créances et des dettes (et non celui des encaissements et décaissements) qui est retenu pour l'établissement des comptes.

Les charges constatées d'avance se rapportent à la partie des dépenses qui concernent l'exercice suivant, mais dont la facture a été reçue et comptabilisée avant le 31 octobre 2015.

A contrario, les dépenses engagées durant l'exercice et pour lesquelles aucune facture n'a été reçue au 31 octobre 2015, ont donné lieu à des provisions pour charges.

### **NOTE 3 : METHODE COMPTABLE**

Dans le cadre d'un legs, l'association est devenue propriétaire au cours de l'exercice d'un immeuble d'une valeur de K€.1 500.

Conformément à la loi relative à l'économie sociale et solidaire promulguée le 31 juillet 2014, l'association a décidé de conserver cet immeuble qui n'est pas nécessaire à l'accomplissement de son objet social

Cet immeuble a été comptabilisé en immobilisations corporelles en contrepartie d'un fond associatif.

Un actif amortissable est un actif dont l'utilisation est déterminable. L'immeuble acquis a été considéré comme ayant une utilisation indéterminable puisque l'association ne peut pas définir de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que cette immobilisation procurera des avantages économiques .

A ce titre, les membres de l'association ont décidé de ne pas amortir cet appartement.

Dans le cadre du principe de prudence nécessaire à l'établissement des comptes , il conviendra de s'assurer régulièrement que la valorisation de cette immobilisation reste supérieure à la valeur comptable.

### **NOTE 4 : OPTIONS ET METHODES D'EVALUATION COMPTABLES**

Les principales méthodes utilisées sont précisées ci-dessous :

#### **NOTE 4-1 : RECONNAISSANCE DES REVENUS**

Pour les dons , c'est la date de l'encaissement qui justifie le rattachement du produit à l'exercice comptable.

Les chèques, dont la date de signature est antérieure à la date de clôture, reçus entre le 31 octobre et le 31 décembre 2015, en réponse à des mailings envoyés au cours de l'exercice comptable 2015, sont inclus dans les recettes de l'exercice.

Le montant s'élève à €. 21 915 au 31/10/2015.

## **NOTE 4-2 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix et frais accessoires) ou bien à leur coût de production, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

## **NOTE 4-3 : AMORTISSEMENTS**

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue comme indiquée ci-dessous :

Immobilisations incorporelles	3 ans
Autres immobilisations corporelles	0 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 à 3 ans

## **NOTE 4-4 : FONDS PROPRES**

La rubrique "fonds propres" correspond au cumul des résultats comptables constatés depuis l'origine de l'association et acquis définitivement à celle-ci.

Au cours de l'exercice 2015, ce poste a été augmenté de la valeur de la construction inscrite à l'actif, correspondant à un appartement reçu dans le cadre d'un legs. Voir NOTE 1.

## **NOTE 4-5 : CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et dettes, valorisées à leur valeur nominale, sont toutes d'une durée inférieure à un an.

## **NOTE 4-6 : INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE**

Les engagements de retraite du personnel ne font pas l'objet d'une comptabilisation. A titre d'information, ils sont évalués à €. 6 105 au 31/10/2015, dans le cas d'un départ volontaire à la retraite.

Les engagements actualisés à la date de leur départ effectif à la retraite (âge légal) font l'objet d'un engagement global de €. 50 946.

## **NOTE 4-7 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Conformément au règlement CRC99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Le bénévolat et les autres contributions sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement.
- Les contributions en biens et services sont valorisées soit à leur coût réel, soit au prix de marché. Par prudence, le plus faible des deux montants a été retenu.

## I – Le Volontariat

Dans le cadre des activités de l'association, durant l'exercice, un groupe de scientifiques a participé volontairement aux différents travaux concernant la recherche sur cette maladie. Le temps passé par ces scientifiques représente 2 684 heures.

Valorisées à 37 € de l'heure, le total s'élève donc à : €. 99 308

## II – Le Bénévolat

Des bénévoles ont aidé en France pour un temps passé d'environ 40 heures sur du travail administratif.

Valorisées au SMIC chargé, le total est estimé à : €. 557

## NOTE 4-8 : LEGS ET DONATIONS

Conformément au règlement CRC99-01, les legs ont fait l'objet d'une comptabilisation dans les conditions suivantes :

Pour les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par l'association ou la fondation, les mouvements suivants sont comptabilisés :

- dès la date de l'autorisation administrative, ces biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des charges d'acquisition pouvant grever ces biens ;
- dans le cadre de la gestion temporaire des biens légués, les produits d'exploitation perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes ;
- lors de la réalisation effective et définitive d'un lot composant le legs, le compte correspondant de produits (courants ou exceptionnels) est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 475 « legs et donations en cours de réalisation », qui est ainsi soldé pour le bien concerné. Par ailleurs, les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.
- les engagements reçus sont présentés hors bilan en distinguant les legs acceptés par les instances statutairement compétentes avant autorisation de l'organisme de tutelle, de ceux qui ont été autorisés par cet organisme.

## NOTE 4-9 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan, à leur coût d'acquisition.

Les cessions sont comptabilisées selon la méthode du premier entré / premier sorti (FIFO).

Lorsque la valeur réelle des titres à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur historique, il est constitué une provision pour dépréciation. Elle s'élève à €. 2 530 au 31/12/2015

## NOTE 5 : NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

### NOTE 5-1 : IMMOBILISATIONS BRUTES

	31/10/14	Augm.	Dim.	31/10/15
Logiciels	13 189	0	0	13 189
Autres immobilisations incorporelles	12 007	30 011	0	42 017
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>25 196</b>	<b>30 011</b>	<b>0</b>	<b>55 206</b>
Appartement	0	1 500 000	0	1 500 000
Installations et agencements divers	2 876	0	0	2 876
Matériel informatique	12 203	0	0	12 203
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 078</b>	<b>1 500 000</b>	<b>0</b>	<b>1 515 078</b>
Dépôts de garantie et cautionnements	17 940	0	0	17 940
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>17 940</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 940</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>€ 58 214</b>	<b>€ 1 530 011</b>	<b>€ 0</b>	<b>€ 1 588 225</b>

### NOTE 5-2 : AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	31/10/14	Augm.	Dim.	31/10/15
Logiciels	13 189	0	0	13 189
Autres immobilisations incorporelles	10 422	6 831	0	17 253
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>23 611</b>	<b>6 831</b>	<b>0</b>	<b>30 442</b>
Installations et agencements divers	91	575	0	666
Matériel informatique	4 795	3 201	0	7 995
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 886</b>	<b>3 776</b>	<b>0</b>	<b>8 662</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>€ 28 497</b>	<b>€ 10 607</b>	<b>€ 0</b>	<b>€ 39 104</b>

### NOTE 5-3 : ETAT DES CREANCES

	Montant brut	- 1 an	+ 1 an
Succession à recevoir	704	704	
Charges constatées d'avance	3 690	3 690	
Autres créances	11 592	11 592	
<b>TOTAL</b>	<b>€ 15 985</b>	<b>€ 15 985</b>	<b>€ 0</b>

## NOTE 5-4 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	31/10/14	Augm.	Dim.	31/10/15
AG2R - LMEC - EUROSE FCP	27 225	0	0	27 225
AG2R - LMEC - M&G OPTIMAL INCOME	38 115	0	0	38 115
AG2R - LMEC - EUROCITLUX	163 350	0	0	163 350
AG2R - LMEC - FONDOS GARANTI EUR	299 475	0	0	299 475
AG2R - LMEC - H2O PATRIMOINE R-EUR-CAP	16 335	0	0	16 335
BP1818 N 56922-1 - CARMIGNAC CAS PLUS A	174 818	0	0	174 818
BP1818 N 56922-1 - CARMIGNAC SECU. A	68 197	0	68 197	0
BP1818 N 56922-1 - OPCVM M&G G.O.I FD A	151 262	0	0	151 262
<b>TOTAL GENERAL BRUT</b>	<b>938 777</b>	<b>0</b>	<b>68 197</b>	<b>870 580</b>

Au 31/10/2015, le montant de la plus-value latente sur ces titres s'élève à €. 22 360.

## NOTE 6 : NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 6-1 : FONDS PROPRES

	31/10/14	Augm.	Dim.	31/10/15
Fonds associatifs sans droit de reprise	0	1 500 000		1 500 000
Report à nouveau	115 628	84 603		200 231
Résultat N-1	84 603		84 603	
Résultat N		(11 021)		(11 021)
<b>TOTAL</b>	<b>€ 200 231</b>	<b>€ 1 573 582</b>	<b>€ 84 603</b>	<b>1 689 210</b>

### NOTE 6-2 : ETAT DES DETTES

	Total	- 1 an	+ 1 à - 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	70 448	70 448		
Fournisseurs - factures non parvenues	75 770	75 770		
Dettes fiscales et sociales	81 626	81 626		
Autres dettes	1 778	1 778		
Centres de recherche (dons à reverser)	1 112 169	489 670	622 499	
Bourses de voyage (scientifique)	550	550		
<b>TOTAL</b>	<b>€ 1 342 341</b>	<b>€ 719 842</b>	<b>€ 622 499</b>	<b>0</b>

## NOTE 7 : COMPTES DE CHEVAUCHEMENT ENTRE EXERCICES

### CHARGES A PAYER

	- 1 an
Fournisseurs - factures non parvenues	75 770
Dettes sociales à payer	18 367
<b>TOTAL</b>	<b>€ 94 137</b>

### CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	- 1 an
Sur postes d'exploitation	3 690
<b>TOTAL</b>	<b>3 690</b>



## **NOTE 8 : EFFECTIF**

L'effectif est composé de 5 salariés (2 cadres et 3 non cadres) situés au siège social de l'association.

## **NOTE 9 : ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

## **INFORMATION SUR LES LEGS EN COURS**

A la clôture de l'exercice, des procédures de successions en cours sont estimées à un montant de €. 610 397, devant donner lieu à l'encaissement de legs sur les exercices à venir.

## **NOTE 10 : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU**

cf tableau ci-après

**NOTE 10 : COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat  (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N  (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat  (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N  (4)
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		139 640
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	1 995 453	1 995 453
<b>1.1 Réalisées en France</b>	1 206 395	1 178 182	<b>1.1 Dons et legs collectés</b>	1 995 453	
- Actions réalisées directement	1 206 395	1 178 182	- Dons manuels non affectés	0	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	1 217 226	
			- Legs et autres libéralités non affectés	778 227	
			- Legs et autres libéralités affectés	0	
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un autre organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	662 908	659 773			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	612 368	610 129			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	50 540	49 644	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	279	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	263 376	234 538	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	128 456	
		2 072 493			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	2 132 679		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITE AU COMPTE DE RESULTAT</b>	2 124 188	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	2 530		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	0	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>			<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	11 021	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	2 135 209		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	2 135 209	2 135 093
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		0			
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.</b>		0			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		2 072 493	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		2 072 493
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		62 600
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	99 308		Bénévolat	557	
Frais de recherche de fonds	557		Prestations en nature	99 308	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>99 865</b>		<b>Total</b>	<b>99 865</b>	

## NOTE 11 : NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Document établi en conformité avec le Règlement du Comité de Réglementation Comptable

<b>EMPLOIS (montants de la colonne 1 et 3)</b>	<b>Euros</b>
<b>Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2014/2015</b>	
La direction de l'association, et le conseil d'administration, ont décidé l'affectation des ressources collectées auprès du public, ainsi qu'il figure ci-dessous.	
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 206 395</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	
- Actions réalisées directement	
Dons aux centres de recherches sur la maladie d'Alzheimer.	
Pour la colonne 3, ce montant est diminué de la quote-part des ressources non collectées auprès du public.	1 178 182
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>662 908</b>
<b>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</b>	
Coût des communications envoyées au public pour obtenir des dons, y compris le coût de traitement des dons.	
Pour la colonne 3, ce montant est diminué de la quote-part des ressources non collectées auprès du public.	659 773
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>263 376</b>
Dépenses relatives au siège de l'association et dépenses de fonctionnement et d'administration qui ne correspondent à aucune des catégories 1 et 2 ci-dessus.	
Pour la colonne 3, ce montant est diminué de la quote-part des ressources non collectées auprès du public.	234 538
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>2 132 679</b>
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>2 530</b>
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>2 135 209</b>
<b>VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>2 072 493</b>

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
Missions sociales	99 308
Frais de recherche de fonds	557
Frais de fonctionnement et autres charges	0
<b>Total</b>	<b>99 865</b>
Les informations relatives à ces évaluations sont données en NOTE 4-7 de la présente annexe.	
<b>RESSOURCES (montants de la colonne 2 et 4)</b>	<b>Euros</b>
Ressources collectées sur l'exercice, telles qu'elles figurent dans le compte de résultat de l'exercice.	
<b>1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>1 995 453</b>
<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	
- Dons manuels affectés	1 217 226
- Legs et autres libéralités non affectés (dont assurances - vie)	778 227
Ressources collectées auprès du public, affectés et non affectés, destinées à la réalisation de la mission sociale telle que précisé à la NOTE 1.1 dans les emplois ci-dessus.	
<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	
<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>279</b>
Ressources collectées auprès d'organismes privés	
<b>4 – AUTRES PRODUITS</b>	<b>128 456</b>
Autres produits ne rentrant pas dans les catégories mentionnées ci-dessus, comprenant notamment la participation des associations européennes, AFI et ISAO, aux frais de coordination scientifique au niveau européen.	
<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2 124 188</b>
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>
<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>2 135 209</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
Bénévolat	557
Prestations en nature	99 308
<b>Total</b>	<b>99 865</b>
Les informations relatives à ces évaluations sont données en NOTE 4-7 de la présente annexe.	

<b>RESSOURCES (montants de la colonne 4)</b>	<b>Euros</b>
<p><b>Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice 2014</b></p> <p>Dans cette colonne figurent uniquement les ressources provenant de l'appel à la générosité du public.</p>	
<p><b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (1)</b></p> <p>Montant figurant au passif du bilan : total des fonds propres, constitué de l'excédent des recettes sur les dépenses des exercices antérieurs.</p>	<b>139 640</b>
<p><b>1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (2)</b></p>	<b>1 995 453</b>
<p><b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b></p> <p>A la clôture de l'exercice, la totalité des ressources affectées on été utilisé</p>	<b>0</b>
<p><b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (3)</b></p>	<b>2 072 493</b>
<p>Ce montant correspond au total des fonds collectés durant l'exercice, augmenté des fonds non utilisés et reportés sur les exercices futurs.</p>	
<p><b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non</b></p>	<b>62 600</b>

## NOTE 12 : CLES DE REPARTITION

Les clés de répartition font l'objet d'une approbation formelle par le conseil d'administration.

Les frais généraux mixtes sont répartis sur la base d'une clef de répartition liée au temps passé par le personnel. La synthèse de ces temps passés est présentée ci-dessous :

Missions sociales	63%
Frais de recherche de fonds (FRF)	7%
Administration de l'association	30%

### Tableau de répartition des temps sur un trimestre (heures)

Total des heures a répartir	Missions sociales	FRF	Frais de fonctionnement
2 047	1 276	155	617

Les frais du personnel travaillant pour tous les services (salaires et charges sociales) sont répartis sur la base d'une clef de répartition liée aux temps passés par chaque salarié pour chaque service. La synthèse de cette répartition est présentée ci-dessous

<b>Répartition des frais de personnel</b>			
Services	Salaires	Charges	CUMULS
Montant total	183 853	81 536	265 389
Missions sociales		167 195	167 195
Frais de recherche de fonds		18 577	18 577
Administration de l'association		79 617	79 617

Les frais liés aux mailings sont répartis sur la base d'une clef de répartition liée à la nature des mailings émis. La synthèse de cette répartition est présentée ci-dessous :

<b>Répartition des mailings</b>			
Services	Appel	Missions	CUMULS
Montant total	408 744	103 376	512 120
Répartition en %	80%	20%	100%